

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2020, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro 860-20

« DÉCRÉTANT LES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2021 »

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site internet de la municipalité ou en prenant rendez-vous avec le Service du greffe.

Donné à Sainte-Catherine, ce 16 décembre 2020



Me Pascalie Tanguay,
Directrice des services juridiques et greffière